Envoyé en préfecture le 07/01/2026
Reçu en préfecture le 07/01/2026
Publié le
ID : 035-213501174-20251216-202512160301-DE

COMMUNE DE GAËL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation **Le 11.12.2025**

L'an deux mil vingt-cinq
le **seize décembre** à **dix-neuf heures trente**
Le **Conseil Municipal,** légalement convoqué**,**
S'est réuni, à la mairie de GAËL,
en séance **ordinaire** publique
Sous la présidence de **Denis LEVREL, Maire.**

Date d'affichage :
Le 11.12.2025

Etaient présents : M. LOHAT Alain, Adjoints, M. PAGIER Ludovic, Mme UNTERDORFEL Frédérique, Conseillers délégués ; M. BODIN Mickaël, Mme LE ROY Laetitia, M. BLOT Olivier, Mme DESTRUHAUT Valérie Mme BOSCHERIE Modestie, Conseillers municipaux.

Nombre de conseillers :

Etaient excusés : M. BETHUEL Cédric, M. BOUCHET Jean-Jacques, M. GERMAIN Laurent, M. LUBIN André (procuration à M. Denis LEVREL), Mme COLLIAUX Valérie (arrivée 20h10),

En exercice : 17

Etaient absents : Mme CHOUPEAUX Nolvenn, M. DELOURME Sébastien, M. GOUYETTE Nicolas.

Présents : 09
Votants : 10

Mme LE ROY Laetitia a été élue secrétaire.

Objet : 2025121603 – CCSMM – Groupement de commandes

La Communauté de Communes nous a informé que deux marchés arrivent à échéance le **14 février 2026,** à savoir :

- La vérification et la maintenance des ouvrages d'assainissement des eaux pluviales et des eaux usées,
- Le balayage et le nettoyage de la voirie ainsi que des abords des équipements communaux et communautaires.

Compte tenu des délais nécessaires à la préparation et au lancement de nouvelles procédures de consultation, ainsi qu'à la constitution d'un groupement de commandes intégrant les communes souhaitant poursuivre ou débuter leur adhésion à ces marchés, la Communauté de Communes (CCSMM**)** envisage de conclure, avec les titulaires actuels **(**ALZEO et LPS Balayage), un avenant de prolongation de quatre mois.

Cette mesure permettra d'assurer la continuité du service jusque début juin 2026 et ce, dans l'attente de la notification des nouveaux marchés. Dans ce cadre, les communes souhaitant adhérer à ces futurs marchés sont invitées à délibérer afin d'autoriser leur participation au groupement de commandes piloté par la CCSMM.

Il est proposé d'adhérer à ces futurs marchés et autoriser M. Le Maire ou l'adjoint délégué à signer toutes pièces relatives à ceux-ci.

Envoyé en préfecture le 07/01/2026
Reçu en préfecture le 07/01/2026
Publié le
ID : 035-213501174-20251216-202512160301-DE

Après discussion et délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des votants :

- Valide l'adhésion au marché « Vérification et maintenance des ouvrages d'assainissement des eaux pluviales et des eaux usées » ;
- Valide l'adhésion au marché « Balayage et nettoyage de la voirie ainsi que des abords des équipements communaux et communautaires » ;
- Autorise M. Le Maire ou l'adjoint délégué à signer toutes pièces afférentes à cette décision.

Fait et délivré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire,